

LOGEMENT Dix-neuf appartements réservés en une soirée prestige

La caserne de Bonne fait recette

Ésprit baroque et couleurs acidulées sur le dernier panonceau affiché aux confins de la Zac de Bonne. En violet, vert anis et doré, une petite fille confortablement assise dans un immense fauteuil annonce : « La Cour des Loges : dernière réhabilitation historique de la caserne de Bonne. Seulement trente appartements ». Le message est sobre, mais il a fait mouche. 60 % du programme a été réservé en un week-end de promotion.

Une soirée privilégiée qui a connu un grand succès

En une soirée plus exactement. Commentaire du responsable de la commercialisation Nicolas Nucci : « Cette soirée privilège avait lieu sur invitation. Donc la clientèle était déjà ciblée et bénéficiait de prix préférentiels si elle se décidait dans la soirée. On peut néanmoins dire que les résultats ont dépassé nos espérances, puisque 19 appartements ont été réservés ». Pour expliquer ce succès il évoque aussi le caractère exceptionnel de son produit. Les logements se situent dans une aile historique de la caserne. Les volumes, les fenêtres, les façades d'origine, vont être gardées. À ne pas négliger non plus, l'effet de surprise créé par ce programme. Cette aile de la caserne était réservée à l'origine pour l'implantation de commerces et d'activités de bureaux. Mais le marché des bureaux subit de plein fouet la crise et le promoteur n'a



Malgré les rues défoncées et les grues qui continuent d'œuvrer, on commence à deviner l'harmonie future du nouveau quartier de la caserne de Bonne. Le DL / Frédérique VERHAEGHE

pas trouvé les financements nécessaires. D'où le projet du promoteur Bernard Nucci, qui a décidé de reconverter l'espace destiné aux bureaux en trente appartements de prestige. Avec le succès que l'on sait.

Suppression de la mezzanine pour la clientèle des retraités

En ces temps de crise, la réactivité des entrepreneurs a un poids non négligeable pour emporter une décision d'achat. Comme la société Bernard Nucci a déjà com-

mercialisé le Carré Mansart sur la caserne de Bonne, elle a bénéficié d'un savoir-faire, non dénué d'intérêt. « On s'est aperçu, par exemple, en commercialisant le Carré Mansart, que les personnes à la retraite qui désiraient revenir en centre-ville ne voulaient pas de mezzanine pour leurs vieux jours. À la Cour des Loges, on ne propose donc plus ce type d'agencement. Tout est de plain-pied. Cela nous a permis de mieux nous adapter à la clientèle et de proposer des prix oscillant

de 2900 à 3900 euros le m². Un tarif qui reste abordable pour une opération de prestige, proposant du T2 au T6 ».

Une ouverture en avril 2010

Pour rester dans l'actualité de la caserne de Bonne, précisons qu'à ce jour 50 % des surfaces de l'espace commercial sont réservées, dans la perspective d'une ouverture en avril 2010. « Un rythme qui correspond à l'attente des promoteurs, précise-t-on à la Sem-Sages, aménageur de la

REPÈRES

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

- - 7 logements disponibles au "Sully" ;
- 12 aux "Loggias". Tous les deux sont livrables fin 2009 ;
- 5 au "Carré d'Or" ;
- 2 au "Patio Lumière", avec une livraison immédiate ;
- 6 au "Connétable", avec une livraison à l'été 2009 ;
- 2 au "Carré Mansart", immédiatement disponibles.

— La commercialisation est terminée à l'immeuble "Henri IV" et au "Vendôme".

- À la "Cour des Loges", 19 appartements sur 30 étaient réservés fin janvier.

zone. La cour d'honneur et le jardin Hoche ont été livrés. Les premiers habitants ont même emménagé à la fin de cet été ». Une ombre au tableau : l'année de retard enregistrée pour la livraison de l'immeuble Le Connétable, construit par le groupe Nexity. Ce dernier a souffert de plusieurs dépôts de bilan d'entreprises qui travaillaient sur ce chantier. Pour dédommager les acquéreurs, des tractations ont eu lieu entre le promoteur et les copropriétaires victimes.

La Sem conclut : « On peut dire que l'étape ingrate du béton est passée et cela se remarque ». Quant au promoteur, malgré les rues défoncées et les grues qui continuent d'œuvrer, il commence à deviner l'harmonie future du quartier.

Véronique JULLIARD